ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**PEP DIR MG - 0132637W**
	INTITULE DU POSTE	**Direction d'une école innovante dans le cadre du plan « Marseille en grand »**
	NOM DE L'ECOLE	**E.E.PU EMILE VAYSSIERE 2 (REP+)**
	CIRCONSCRIPTION	**MARSEILLE LE MERLAN**
	TITRE DU PROJET	**Une école inclusive pour chacun et pour tous**
	THEMATIQUES CONCERNEES	• **Espaces pédagogiques** • **Elèves à besoins éducatifs particuliers**
PROFIL DU POSTE	**DESCRIPTION DU PROJET**	Le but de ce projet est de permettre à tous les élèves de pouvoir s'épanouir à l'école et d'acquérir les compétences des programmes de l'école élémentaire et d'accompagner plus particulièrement les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers dans cette démarche.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	FONCTIONS	- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.
	COMPETENCES	En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède : - Des compétences dans la conduite de projet notamment en ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire - Des compétences dans l'animation de temps avec les familles tel que le café des parents
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS**	- L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Répondre aux obligations spécifiques de candidature en REP+ pour les directeurs totalement déchargés
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré.
	CONTACTS	- IEN de la circonscription : ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr - Direction de l'école : ce.0132637w@ac-aix-marseille.fr